



## Commission scolaire des Draveurs

*Découvrir, grandir, devenir*

OFFERT EN **PRIORITÉ** AU PERSONNEL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES DRAVEURS  
EN CONFORMITÉ AVEC LA CONVENTION COLLECTIVE

### OFFRE D'EMPLOI

#### TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN BÂTIMENT (MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE)

#### REMPLACEMENT TEMPORAIRE MOINS D'UN AN

#### **CONCOURS S-2017-149 – 2<sup>E</sup> AFFICHAGE**

<b>AFFECTATION PRÉVUE :</b>	Service des ressources matérielles
<b>SUPÉRIEUR IMMÉDIAT:</b>	Coordonnatrice ou coordonnateur
<b>STATUT D'EMPLOI:</b>	Régulier temps complet (35 heures/semaine)
<b>HORAIRE DE TRAVAIL:</b>	Du lundi au vendredi (8 h à 16 h) *doit être disponible le soir et la fin de semaine (téléavertisseur d'urgence)

#### **NATURE DU TRAVAIL**

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à procurer une assistance technique aux différents services de la commission scolaire, principalement en effectuant des recherches, en élaborant des plans et en rédigeant des devis, en recueillant et en fournissant les données de base nécessaires au personnel professionnel et aux responsables des divers services.

#### **ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES**

Discute des nouveaux projets à entreprendre afin de bien comprendre l'orientation, la précision qu'ils requièrent et les possibilités techniques quant à leur réalisation;

Analyse le code du bâtiment, les règlements municipaux, les exigences en matière d'espace et d'implantation et d'autres rapports et documents techniques;

Procède au relevé des locaux à être réaménagés, prépare des dessins, des devis descriptifs, et des listes de quantités de matériaux, pour fin d'estimation et d'évaluation des coûts à partir de dessins de conception et d'exécution;

Prépare des contrats et des documents de soumission;

Surveille des projets de construction et coordonne, contrôle et inspecte des travaux réalisés par des tiers, établit les paiements à faire et s'assure du respect de l'échéancier;

Effectue les mises à jour des plans de la commission scolaire;

Peut être appelé à initier des techniciennes ou techniciens moins expérimentés, de même qu'à coordonner le travail de personnel de soutien, dans les tâches accomplies par ce personnel, relativement à la réalisation de programmes d'opérations techniques dont elle est responsable.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

#### **QUALIFICATIONS REQUISES – Scolarité**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en technique de bâtiment ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

#### **EXIGENCES PARTICULIÈRES :**

- Excellente connaissance du français parlé et écrit;
- La personne salariée doit posséder et utiliser son véhicule;
- La personne salariée doit être titulaire d'un permis de conduire valide;
- Maîtrise du logiciel autocad.

<b>TAUX HORAIRE :</b>	De 20,42 \$ à 28,58 \$
<b>DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :</b>	À déterminer
<b>DATE D'OUVERTURE DU CONCOURS :</b>	Le 11 mai 2018

Si vous désirez poser votre candidature au poste cité en exergue, vous êtes prié d'envoyer votre demande, de même que votre **curriculum vitae**, le ou avant le **18 mai 2018, 15 h**, à l'attention de :

**\*Une copie officielle du dernier relevé de notes ou l'original du diplôme sera exigé seulement lors de l'entrevue.**

Madame Guylaine Boulanger, coordonnatrice - Service des ressources humaines  
Commission scolaire des Draveurs  
**Concours N° S-2017-149 – 2<sup>E</sup> AFFICHAGE**  
200, boul. Maloney Est, Gatineau (Québec) J8P 1K3  
télécopieur : 819 663-5372 courriel : [rhsoutien@csdraveurs.qc.ca](mailto:rhsoutien@csdraveurs.qc.ca)

**SEULE LA PERSONNE RETENUE AINSI QUE LES PERSONNES DÉTENANT UN POSTE RÉGULIER  
À LA COMMISSION SCOLAIRE DES DRAVEURS, RECEVRONT UNE RÉPONSE ÉCRITE.**

**NOTE:** Si vous désirez assurer la confidentialité de votre demande, vous êtes prié d'indiquer, dans le coin inférieur gauche de votre enveloppe, le terme "CONFIDENTIEL" ainsi que le numéro du concours.

La Commission scolaire des Draveurs applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent également être prises pour les personnes handicapées.